

## Le néo-libéralisme, entre menteurs et diseurs de mensonges

*« Je sais bien que les grammairiens font différence entre dire mensonge et mentir, et disent que dire mensonge, c'est dire chose fausse, mais qu'on a prise pour vraie, et que la définition du mot de mentir en latin, d'où notre français est parti, porte autant comme aller contre sa conscience, et que par conséquent cela ne touche que ceux qui disent contre ce qu'ils savent. »*

**Montaigne, Les Essais. \***

**Par Michel Zebarto**

Sarkozy, à Annecy : « Quand on dit dans la presse anglaise qu'on est libéral et que l'on dit aux Français l'ennemi c'est la finance, on ment matin et soir." Hollande, au 20 h de TF1 : « Il y a falsification, caricature, manipulation ».

Sans surprise, chacun des deux protagonistes de la campagne présidentielle accuse l'autre de mentir, ou du moins de tenir un double langage. Ainsi, Hollande serait socialiste à Paris, où, ennemi de la finance, il parlerait comme Mitterrand, et conservateur à Londres, où, ami du libéralisme, il parlerait comme Thatcher. Tandis que, à l'opposé, Sarkozy, qui se présente en « candidat du peuple », chercherait seulement à tromper l'opinion sur son vrai projet, renforcer l'austérité et creuser encore plus les inégalités sociales.

N. Vallaud-Belkacem, porte-parole du candidat PS, a expliqué qu'il n'y a pas de double-jeu, que c'est bien le même discours, non point social-libéral, comme certains l'en accusent, mais « social-démocrate » (elle n'a pas ajouté « moderne »), c'est-à-dire un discours qui ne prône pas la collectivisation, mais plaide simplement pour plus de régulation. Cependant que F. Fillon exonère Sarkozy de tout favoritisme à l'égard des riches : « j'entendais François Hollande expliquer que nous avons fait 70 milliards de cadeaux aux plus riches. Personne n'est capable de documenter cette information ! C'est juste un mensonge [...] Quand on demande aux socialistes où sont ces cadeaux, ils mettent pêle-mêle la taxe professionnelle, la TVA dans la restauration, les heures supplémentaires – comme si c'étaient des cadeaux aux plus riches ».

On pourrait donc se prévaloir ami du peuple en se revendiquant, soit social-démocrate, et de gauche, soit libéral, et de droite. Le social-démocrate parce qu'il serait porteur des valeurs de solidarité, justice et cohésion sociales, valeurs de gauche ; le libéral parce qu'il serait garant d'efficacité dans la création de richesse, préalable au bien de tous. Sous le vocable de peuple, ces deux candidats s'adressent en fait aux classes moyennes, l'un leur promettant de n'être plus les vaches à lait fiscal de l'austérité promise par le « président des riches » ; l'autre voulant les convaincre que leur salut passe d'abord par la création de richesse résultant de la flexibilisation des marchés, principalement celui du travail, et de la vérité des prix qui en résulte, ce qui leur enlèvera le poids de l'assistanat et supprimerait les injustices devant le fruit de l'effort.

En réalité, les deux discours sont néo-libéraux, parce que tous deux hypostasient le marché :

le libéral assumé professe que pénaliser les riches réduit la richesse globale et pénalise mécaniquement « le peuple », c'est-à-dire les classes moyennes ; en concédant que l'on ne peut distribuer que ce qui a été produit, le social-démocrate accepte la logique économique (celle du marché) dont il croit pouvoir corriger les conséquences sociales. Et comme les classes moyennes sont filles de la redistribution, c'est toujours s'attaquer directement à elles quand, sous couvert de la primauté de l'économique sur le social, on veut réduire ladite redistribution quand le système économique échoue à créer de la richesse.

Sous ses diverses formes, plus ou moins brutales, le projet néo-libéral se résume en pratique à revenir sur les « acquis sociaux », il est donc l'ennemi des classes moyennes, qui ne doivent pas se laisser abuser, soit par le mentir des libéraux revendiqués, soit par les mensonges des libéraux masqués. Il y a certes, un discours de droite, celui du libéral qui prétend que son propre intérêt est celui de tous, et celui de gauche, du social-démocrate, qui défend l'intérêt général, autre que le sien propre, et qui serait donc non-libéral. C'est là une perception superficielle des choses : si le libéralisme ancien, celui du 19<sup>ème</sup> et de J-B Say, pouvait se résumer à l'individualisme et au laisser faire laisser passer, le néo-libéralisme a pris acte des transformations économiques, sociales et culturelles liées depuis l'entre-deux-guerres à la montée du fordisme et de la société de consommation, et il a adapté son discours.

## **1. Le néo-libéralisme, le peuple et la redistribution**

Le néo-libéralisme est généralement assimilé à l'ultra-libéralisme, au tout-marché, etc. Mais dès sa naissance dans l'entre-deux-guerres, et de par ses origines mêmes, la doctrine néo-libérale présente divers visages, avec toute une gradation dans son acceptation de l'intervention sociale, selon que la conception de l'intérêt général le réduit aux purs intérêts individuels ou l'élargit aux contraintes sociales liées à la nécessaire reproduction du système. Cette opposition entre une vision individualiste revendiquée du monde, vision à court terme, et une vision plus systémique, à plus long terme, ne doit pas tromper sur le fait qu'il s'agit toujours de l'intérêt de la classe possédante, puisque le système économique est social n'est pas mis en cause.

Ainsi, l'ultra-libéralisme prône clairement toujours plus d'austérité, tant pis si la spirale récessive s'enclenche, elle purgera le système de ses thromboses sociales et l'activité reprendra de plus belle. Mieux vaut un assainissement rapide, retarder l'échéance en accroît le coût, c'est la logique des « thérapies de choc ». Ce discours ouvertement anti-social ne peut tromper personne, sauf ceux qui font semblant parce qu'ils y ont intérêt, les rentiers. De même, le faux-ami « économie sociale de marché » peut se parer d'atours de gauche (solidarité, etc.), il peut même se dire « socio-démocrate » et prétendre pouvoir corriger les résultats du marché, il peinera toujours à masquer son fonds commun néo-libéral : soumettre la vie économique et sociale à la loi du marché, supposée infrangible. Cette vision, ordo-libérale, peut tromper ceux qui croient au social, à sa construction par la raison, etc., mais pas ceux qui savent ce que sont la mondialisation et ses conséquences : le laminage des classes moyennes.

*a- le projet néo-libéral, projet anti-social destructeur des classes moyennes*

L'expression « candidat du peuple » oppose sans ambiguïté la partie la plus nombreuse de la population à la partie restreinte des « riches », les élites comme on dit, dont le talent ou le mérite particuliers expliqueraient, selon le libéral, le statut exceptionnel. Le peuple, c'est donc ici principalement, en nombre, les classes moyennes, notion laissée dans le flou théorique. Les

économistes de marché raisonnent comme les sociologues, en termes de revenu et de catégories socio-professionnelles définies selon des critères empiriques variables. Les classes moyennes, artisans et commerçants, paysans ou salariés positionnés autour du revenu moyen ou médian, regroupent ainsi ceux qui ne sont ni riches (les élites), ni pauvres (le « bas peuple »). La classe moyenne, c'est au fond ceux qui se perçoivent comme en faisant partie.

L'économiste politique sait, lui, qu'au gré des crises et des révoltes ouvrières, mais aussi des transformations du capitalisme, les salariés ont pu obtenir de meilleurs salaires, la sécurité sociale, accéder à des emplois qualifiés et moins durs (techniciens, surveillants, cadres, etc.). Ainsi, par la grâce de la division du travail et de la socialisation croissante du salaire *via* une large redistribution, est apparue à côté de l'artisanat, du petit commerce et de la paysannerie, une « classe » de salariés que l'ascenseur social a extraits de la condition sociale basse. Lenine parlait d'« aristocratie ouvrière ».

Mais à la fin des années soixante, l'épuisement des gains de productivité met en crise la capacité productive de richesse réelle, ce qui pèse sur les profits et rend le coût de la redistribution insupportable pour les possédants et leurs gestionnaires, privés ou publics. Au nom de la raison économique et de la vérité du marché, le néo-libéralisme a alors accusé les classes moyennes d'être des classes assistées, indûment protégées par un État clientéliste, et a ainsi légitimé la reprise collective opérée par le rentier, à qui la fin de l'âge d'or « keynésien » rendit les rênes de l'État.

Le peuple, jusque-là bon consommateur et fournisseur de débouchés nationaux, devint un boulet pour le capital qui portait désormais son regard vers d'autres horizons. Dans le projet général néo-libéral, la prétendue loi du marché, celle du capital en réalité, se manifeste dans l'impératif de compétitivité, qui appelle la baisse des salaires, tant directs que socialisés. La restauration des profits par la reprise des « acquis sociaux » cherche à réduire la redistribution au minimum possible. L'idéologie néo-libérale en légitime les modalités : mondialisation, financiarisation, vérité des prix des services collectifs, etc.

Les conséquences de la politique économique et sociale néo-libérale sont mécaniquement la montée des inégalités sociales, c'est-à-dire creusement des écarts de revenu, pauvreté, précarité de l'emploi et du logement, difficultés des soins, etc. La polarisation partout constatée de la richesse et des conditions de vie sociale illustre le laminage néo-libéral des classes moyennes.

Mais la nécessaire reproduction sociale suppose l'adhésion démocratique du peuple et impose de maintenir la fiction d'une société ouverte à tous, ce qui passe par les services publics et les aides sociales nécessaires. Contre les « valets stipendiés du capital », qui ont pris le parti de gérer la crise en suivant la logique libérale conservatrice la plus ancienne et la plus brutale possible, la tradition humaniste, à l'origine chrétienne sociale ou social-démocrate, croit pouvoir à la fois gérer le système et écarter les maux endurés par le peuple. Mais l'acceptation de la logique économique la conduit à d'abord devoir rétablir les « grands équilibres », en premier lieu financiers. L'austérité qui en est le vecteur enfonce inéluctablement le peuple.

Au total, prétendre que le bien de tous résultera du bien des riches, c'est clairement mentir ; mais prétendre accorder loi du marché et progrès social, c'est hélas pur mensonge. Le peuple ne peut rien attendre des élites politiques qui ont accepté et géré le tournant néo-libéral de la dynamique du système. Le néo-libéralisme s'est imposé à elles, plus ou moins ouvertement, parce que son fonds commun, écarter toute socialisation de l'économie et laisser à chacun la

possibilité de « gagner », s'est trouvé, au tournant des années 70, totalement en accord avec les besoins du moment, quand l'« homme aux écus » dut trouver le moyen de faire de l'argent autrement qu'en finançant une industrie à bout de souffle.

Le recours à la pure finance fit alors renaître de ses cendres le rentier du 19<sup>ème</sup> siècle. Sous sa gouverne, toujours il s'agissait de reprendre au peuple ce qu'il avait indûment arraché, au gré des circonstances politiques, en imposant un total laxisme de la redistribution. Mais la « revanche du rentier » passa par des options divergentes, qui s'imposèrent, l'une plutôt que l'autre, et plus ou moins rapidement, selon les conditions historiques, sociales et culturelles de chaque nation. On peut distinguer trois grands types de néo-libéralisme : ultra-libéralisme, monétarisme et ordo-libéralisme.

### *b- les trois faciès du néo-libéralisme*

Le néo-libéralisme légitime la primauté des décisions individuelles par la capacité du marché à les coordonner harmonieusement pourvu qu'elles soient libres et raisonnées. Chacun obtient alors la juste récompense de son talent. Cependant, le marché peut tenir à l'écart celui qui, par cause naturelle, n'aurait pas la chance d'être « employable ». Les néo-libéraux divergent sur la manière de garantir un bon fonctionnement du marché et sur la forme de l'intervention sociale contre la sélection naturelle.

- Les plus radicaux sont les libertariens, qui, à la suite de Hayek, considèrent que seul l'individu sait ce qui est bon pour lui et qu'en conséquence nul ne peut décider à sa place. Le verdict du marché, lieu de la confrontation des choix individuels et de leur mise en cohérence, est juste s'il n'y a pas d'interférence extérieure de l'État. Celui-ci doit être limité aux fonctions régaliennes et en aucune manière imposer des contraintes au fonctionnement du marché, qui est optimal quand il s'autorégule. Les libertariens s'opposent au constructivisme social, selon eux générateur de pertes de bien-être collectif.

Économiquement, nul besoin de banque centrale, la bonne monnaie chasse les mauvaises, ni de lois de la concurrence, si monopole il y a c'est qu'il est efficace, ou de toute politique autre que visant la garantie de la propriété personnelle et le libre jeu du marché. C'est la théorie des marchés efficients, qui a sous-tendu la marche dérégulée de la finance : le marché libre donne toujours le vrai prix, celui qui assure l'harmonie des plans individuels. L'équilibre général n'est pas calculable, il se réalise spontanément.

Cette idéologie des marchés efficients est celle de la finance. En effet, mâtinée de théorie de l'agence, elle fonde le principe de la « valeur actionnariale » ou « création de valeur pour l'actionnaire », selon laquelle la rémunération des managers doit les inciter à rémunérer au mieux l'argent des actionnaires. ainsi se justifient les bonus, stock-options, retraites-chapeaux et autres parachutes dorés. Les managers peuvent donc se gaver à hauteur de leur capacité à assurer des profits, soit par la distribution de dividendes, soit par les plus-values boursières. Mais cela incite à développer sans cesse la spéculation.

Car le versement des dividendes ou la réalisation des plus-values, virtuelles tant qu'elles ne sont pas réalisées, exige de constamment alimenter le circuit financier avec de l'argent frais. Comme il n'y en a guère, puisqu'on ne crée pas de richesse réelle, la seule voie possible est celle de la création d'argent fictif, en recourant à l'effet de levier, les ventes à découvert, etc., toutes techniques connues depuis des siècles. La spéculation est congénitale à la financiarisation et peut se retourner contre les spéculateurs indirects.

En effet, la finance a centralisé un grand volume de petits capitaux, qui peuvent désormais jouer dans la cour des grands. Nombre de petits épargnants sont devenus des petits porteurs qui s'en remettent à la science des managers. Mais quid en cas de crise de la finance elle-même ? Interviennent alors les rachats d'actions par l'entreprise, qui soutiennent ou font remonter le cours en bourse et attirent normalement de nouveaux petits porteurs. La tentation est alors grande de continuer à racheter des actions qui ne choient pas, uniquement pour continuer à s'octroyer de grasses rémunérations, ce qui, sous couvert de les enrichir, gruge les « petits » actionnaires, ceux qui n'ont pas accès aux bonus, puisque dans l'affaire ils échangent une richesse réelle présente, leurs dividendes, contre une richesse future, les plus-values latentes. Le peuple actionnaire s'enrichit fictivement, tandis que les managers, eux, ne se paient pas de promesses.

Au soutien de la logique financière, l'ultra-libéralisme rejette donc toute redistribution, supposée néfaste par la fiscalité qu'elle implique, fiscalité toujours confiscatoire et injuste en plus de détourner l'épargne des marchés. Cependant, il a conscience de la nécessité d'octroyer un revenu minimum à ceux qui resteraient sur le bord du chemin.

Le rejet viscéral de la fiscalité et de l'assistanat caractérise de même les économistes de l'offre, les « nouveaux économistes » de la France des années 70, tenants de la *supply side economics* de Gary Becker popularisée par la courbe de Laffer. Pour eux, tout est calcul économique, que ce soit le choix de carrière (y compris criminelle, plus « intéressante » si la peine de mort est abolie), la décision de se marier et celle du nombre d'enfants, etc. Et les aides sociales désincitent le bénéficiaire à faire l'effort de travailler. Mais les économistes de l'offre n'ont pas l'obsession de l'orthodoxie financière, ce qui provoqua de fortes tensions au sein de l'équipe Reagan, car pour eux peu importe l'équilibre des finances publiques, quoi qu'il en soit, la dynamisation de l'offre le rétablira d'elle-même.

On désignera par *ultra-libéralisme* l'ensemble formé de ces deux composantes anti-sociales.

- Le *monétarisme* de M. Friedman est tout aussi austéritaire et donc anti-social que l'ultra-libéralisme, mais il s'en distingue par l'approche monétaire. Plus pragmatiste, directement engagé dans la gestion de la monnaie, le monétarisme admet la nécessité de la banque centrale et reprend les conceptions de Ricardo pour contrer celles de Keynes qu'il rend responsables de la stagflation des années 70. Ainsi, la banque centrale doit gérer la monnaie selon des règles de stricte orthodoxie monétaire, excluant tout recours à la planche à billets : pas de financement monétaire de l'État, pas de refinancement des banques au-delà de la croissance réelle, ce que garantit la limitation de l'émission de monnaie aux entrées de devises, etc.

Le *Currency Board*, en application de ces principes, conditionne ainsi l'aide du FMI aux pays en hyper-inflation à leur capacité exportatrice nette, ce qui les oblige à l'hyper-austérité afin de casser les coûts salariaux et devenir compétitifs. Cette non-prise en compte de la dimension de la demande mondiale (où exporter s'il y a austérité partout ?) est du même ordre, et a les mêmes conséquences, que la discipline de l'euro, dont on voit où elle a conduit la Grèce, avant quelques autres.

Quant à la fiscalité, l'impôt est proportionnel, négatif en-dessous de la norme de revenu minimal (c'est l'idée de la prime pour l'emploi : inciter à accepter un emploi pour un salaire normalement inacceptable), positif au delà, ce qui assure une redistribution minimale.

Dans les médias, le terme de monétarisme renvoie dans un sens large à l'orthodoxie financière, mais aussi à l'économie de l'offre, à travers l'objectif de baisse de l'impôt, et non seulement de limite des dépenses par les recettes possibles. En France, ce monétarisme était derrière la stratégie de désinflation compétitive des années post-83 et de réduction du nombre de tranches d'impôt sur le revenu. Il est canoniquement formulé par les dix commandements du Consensus de Washington, dont la mise en question par le « post-consensus » est un attrape-nigaud, car ledit post-consensus n'est que le passage pragmatiste à l'ordo-libéralisme, qui permet de garder le fonds libéral en abandonnant la forme brutale des plans d'ajustement structurel ou thérapies de choc.

- Quant aux politiques économiques, l'ordo-libéralisme est en ce sens globalement « monétariste », hyper orthodoxe quant à la gestion de la monnaie et des finances publiques, mais il insiste sur la nécessité d'un cadre institutionnel assurant la cohésion sociale qui seule permet la réussite de la politique menée. Son libéralisme est en quelque sorte systémique, soucieux de la reproduction sociale et de sa durabilité, il voit à plus long terme.

L'ordo-libéralisme met l'accent sur les valeurs de liberté (individuelle) et de justice (sociale), héritées de la tradition chrétienne. On peut considérer que l'ordo-libéralisme est un avatar de la doctrine sociale de l'Église ayant accepté le marché (en gros depuis *Rerum Novarum*). Le marché est efficace s'il fonctionne dans un cadre institutionnel adéquat. On peut retenir trois grands caractères.

- Le marché donne le juste prix si la concurrence est loyale, libre et non faussée : il faut donc une politique de la concurrence, telle la politique anti-trusts américaine, d'inspiration institutionnaliste, de la fin du 19<sup>ème</sup>. Le marché concurrentiel doit être protégé des monopoles.

- L'orthodoxie financière est ici plus rigide que dans le monétarisme, car seule l'indépendance de la banque centrale peut la garantir, les règles monétaristes pouvant être écartées par le pouvoir politique, d'où les errements monétaires souvent constatés, la planche à billets fonctionnant contre les principes établis (au besoin à l'aide de faux bilans).

Cependant, cette indépendance de principe reste largement formelle, elle repose sur la capacité de la bureaucratie bancaire à résister au pouvoir politique légal, c'est-à-dire que l'indépendance est affaire de pouvoir. On l'a bien vu quand H. Kohl a imposé à la Bundesbank si indépendante de convertir le mark-est en mark-ouest au taux de un pour un, alors qu'elle avait fixé le taux à dix pour un.

- La cohésion sociale est centrale, elle permet de mobiliser les énergies du pays. C'est à l'État de s'en assurer, mais avec la limite du principe de subsidiarité : à lui uniquement ce qui ne peut être fait sans lui, il ne doit jamais se substituer aux compétences individuelles. La sphère d'intervention légitime de l'État ordo-libéral est donc plus large que celles des autres composantes néo-libérales, ce qui a cependant l'inconvénient d'ouvrir la porte à des dérives possibles vers toujours plus de redistribution. C'est pourquoi, à l'heure de la « pensée unique » des années 90, un H. Tietmeyer, président de la Bundesbank et parangon ordo-libéral, estima urgent de « purifier » l'économie sociale de marché.

Cependant, ce souci de cohésion sociale rend l'ordo-libéralisme socialo-compatible dès l'instant que les socio-démocrates acceptent le marché, la difficulté étant de fixer la limite de l'intervention sociale, la conjoncture se chargeant cependant de rappeler les éventuels laxistes à la dure réalité. L'ordo-libéralisme s'inscrit dans la ligne humaniste des droits de l'homme, il

est donc universaliste. Ainsi, les chrétiens sociaux les plus rigoristes sont restés à droite, mais toujours humanistes, tandis que d'autres, plus sensibles au déterminisme social, ont pu rejoindre des socio-démocrates plus ou moins libéraux. D'où que d'aucuns imaginent qu'un dialogue avancé est tout à fait possible.

Politiquement, l'ultra-libéralisme et le monétarisme au sens strict sont les héritiers de la droite conservatrice : pour eux le pouvoir politique doit servir les possédants, ils sont « naturellement » nationalistes, sauf quand l'intérêt (sauver les possédants de la menace prolétarienne) leur commande de livrer le pays aux forces de l'étranger. Humanistes aux sens où ils mettent au-dessus de tout la capacité de puissance de l'homme, ils sont dans le droit fil de l'intégrisme chrétien. Ils ont toujours été opposés au constructivisme européen, car la nation ne peut se fondre dans le supra-national, le fédéralisme européen sans nation est une impasse, la fiscalité doit épargner celui qui réussit, etc. N'oublions pas que c'est le Front national qui, en s'en emparant politiquement, a popularisé en France la « courbe de Laffer » et l'anti-fiscalisme.

C'est ainsi que le fonds commun néo-libéral qui unit droite et gauche (« molle ») fonde l'idée que droite et gauche c'est pareil. À la limite, si une doctrine économique pouvait définir une position politique, on pourrait considérer que l'ordo-libéral est quasi « naturellement » centriste. Mais le centre (ni gauche ni droite), ça n'existe pas, le centriste est nécessairement à droite ou à gauche, car il n'y a que deux classes dans le capitalisme. Et cela même si un ordo-libéral peut aussi bien pencher à gauche qu'à droite, selon sa propre histoire, sa sensibilité à l'ordre, son sens de la justice, son souci de la solidarité, etc., tandis qu'un ultra-libéral, lui, ne le peut pas. Ultra- et ordo-libéralismes sont bien deux approches différentes qui empêchent d'assimiler les deux discours sans autre examen plus approfondi.

La dimension universaliste de l'ordo-libéralisme a pu entraîner des esprits *a priori* avertis dans l'aventure de l'euro, abandonnant, par négation de la nation, la souveraineté du peuple aux technocraties, jusqu'au risque de laisser le champ libre au communautarisme. Lesdits esprits croient à leur discours, parce qu'ils croient que l'intérêt général passe par la mondialisation, que l'euro va les aider à s'y intégrer en les protégeant, etc. Ils défendent des intérêts de classe, aujourd'hui ceux des rentiers, en pensant défendre l'intérêt général, parce qu'ils croient que ne pas défendre directement ses propres intérêts, c'est défendre ceux du peuple. Ce discours est doublement mensonger, parce qu'il occulte la réalité du capitalisme, qui définit une société de classes, et parce qu'il nie la nature profonde de sa crise, qui polarise de nouveau les revenus et les patrimoines.

À l'opposé, ultra-libéralisme et monétarisme mentent : ils savent pertinemment qu'il s'agit de défendre des intérêts de classe, la défense des intérêts des possédants étant posée comme principe de défense des intérêts du peuple.

Développés à l'occasion de cette présidentielle, deux cas d'école, les discours de Sarkozy et Hollande, illustrent parfaitement comment ultra-libéral ne peut se prétendre son contraire et comment social-libéral n'est pas un oxymore.

## **2. Un menteur, un diseur de mensonges, deux néo-libéraux**

La campagne pour l'élection présidentielle oppose deux protagonistes de manière plus tranchée sur l'axe gauche-droite que sur l'axe socialiste-libéral. Les deux acceptent l'euro de Maastricht et reconnaissent la nécessité de le sauver en rétablissant l'équilibre des finances

publiques. Même si l'un, cependant, mise plutôt sur la réduction des dépenses, c'est-à-dire sur une moindre redistribution, tandis que l'autre prétend pouvoir mettre en place une « austérité juste », c'est-à-dire assise sur une hausse des impôts acceptée car bien répartie, qui n'empêchera pas de financer la relance de la croissance (formation, innovation, etc.)

Au-delà de cette différence, qui tient au type de néo-libéralisme qui fonde chaque stratégie et à la pesanteur des choix précédemment opérés, le fond commun est bien le même et l'on peut s'attendre *in fine* au même résultat : que l'austérité soit voulue ou subie, elle sera également brutale, car, faute d'être récusé, l'euro de Maastricht imposera sa discipline. Si l'ultralibéralisme n'est pas soluble dans l'euro de Maastricht, le fédéralisme économique ne l'est pas davantage.

*a- Celui qui ment : la « sarkonomics », ou l'ultra-libéralisme à l'épreuve de l'euro*

On peut parler de « sarkonomics » dans la mesure où le président nouvellement élu en 2007 voulut marquer sa rupture en faisant voter dès l'été une loi « en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat », dite loi TEPA. Cette loi était fortement inspirée par la doctrine de l'« économie de l'offre » (cf. 1<sup>ère</sup> partie) qui fonda dans les années 80 la « *reaganomics* ». Il s'agissait bien d'une politique de l'offre car les mesures phares qu'elle contenait étaient centrées sur l'abaissement de la fiscalité, d'où son appellation de « paquet fiscal », selon le principe que rendre le bénéficiaire de son effort à celui qui travaille ne peut que l'inciter à plus d'effort encore et entraîner un boom général de l'activité, donc le retour de la croissance. Les économistes de l'offre appellent cela « *trickle down effect* », effet de ruissellement, selon lequel l'enrichissement des riches rejaille positivement sur les pauvres. *A contrario*, « quand le gros maigrît, le maigre meurt ».

Cette stratégie « de l'offre », en principe opposée aux monopoles et donc à la rente, favorise indistinctement, en fait, riches et rentiers en ne distinguant pas réellement revenus et patrimoine, les premiers étant sensés résulter du second. Ainsi de l'objectif d'une « France de propriétaires » pris en compte par le premier rapport Attali qui préconise de développer le crédit hypothécaire (c'est-à-dire des *subprime* à la française) et par la loi TEPA qui prévoit un allègement des droits de succession qui ne concerne que les patrimoines élevés.

La défiscalisation des heures supplémentaires, le renforcement du bouclier fiscal, l'adoucissement de l'ISF, etc., relèvent de cette même logique visant à « libérer la croissance » selon les prescriptions ultra-libérales. On n'entrera pas ici dans le débat sur l'efficacité de chaque mesure : le bilan est là et la crise de la dette a imposé le raboutage de la plupart d'entre elles, jusqu'à l'abrogation finale de la loi. Et c'était prévisible dès le vote de cette loi, on pouvait en prévoir l'issue, dans la mesure où la crise était déjà là, plus ou moins latente, et où la contrainte extérieure de l'euro ne permettrait pas des allègements fiscaux alors que les critères de Maastricht étaient déjà dépassés. L'euro a contraint le capitaine à rétropédaler.

En effet, l'euro n'est pas, comme l'ont prétendu ses promoteurs puis ses thuriféraires, un élément de développement de la coopération européenne, mais bien un moyen d'imposer aux peuples une rigoureuse discipline salariale au nom de la nécessaire compétitivité. La monnaie unique reproduit les contraintes qu'imposait l'étalon or pour maintenir la parité de la monnaie nationale, et en rajoute, puisqu'un pays en difficultés n'a plus la possibilité de dévaluer pour restaurer sa compétitivité et créer à nouveau des emplois. La référence à l'or exclut en principe le recours à la planche à billets, c'est-à-dire au financement de l'État par la banque

centrale, parce que cela aurait pour conséquence la spirale inflation, désincitation à épargner et donc à investir, perte de compétitivité, déficits, chômage. La seule solution libérale est alors la baisse des salaires, avec le fort risque de déflation qui l'accompagne. La seule alternative possible est de couper le lien avec l'or, cette « relique barbare » qu'abhorrait Keynes, ce que firent l'Angleterre ou les Etats-Unis dès le début des années trente, lien qui fut malheureusement maintenu contre vents et marées par le bloc or constitué au même moment autour de la France, et qui ne tint qu'un temps.

L'euro est l'aboutissement d'une reproduction de cette expérience hasardeuse. Les pays européens mis en difficulté par la crise du système monétaire international et la déclaration d'inconvertibilité du dollar en 1971, avec les conséquences inflationnistes de la planche à billets américaine (via le système de l'eurodollar) résolurent de s'en protéger via la mise en place du « serpent monétaire » puis du « système monétaire européen » et finalement de la monnaie unique.

Le système de l'euro est en réalité un système d'étalon mark en plus contraignant, puisque la parité est « irrévocablement fixe ». La conséquence globale en est la nécessité pour chaque pays ayant adopté la monnaie unique de se caler sur la politique du pays le plus compétitif de la zone. En effet, les performances exportatrices de celui-ci déterminent les entrées de devises et fixent la parité de la monnaie unique. Les pays économiquement plus faibles subissent donc le handicap d'une monnaie forte qui induit un fort déficit commercial. Leur faible compétitivité leur fait perdre des emplois qu'ils ne peuvent compenser par une politique budgétaire active, leurs choix étant étroitement encadrés par les critères de Maastricht. Ils sont alors contraints de « tenir les salaires ».

La conséquence en est l'austérité généralisée à toute la zone et le retour du chômage de masse, la résistance des modèles sociaux évitant cependant une nouvelle déflation. Le ralentissement des rentrées fiscales et la tendance à la hausse des dépenses creusent partout les déficits publics et génèrent la crise de la dette, qui n'est autre que la manifestation de l'incapacité des économies à créer de la richesse.

Les « trente glorieuses » ont été celles de l'étalon dollar, mais, pour lutter contre l'inflation liée à sa crise et plus ou moins bien contenue, interdiction fut faite aux banques centrales de la périphérie, dès les années 70, de financer directement les États. Tel fut en France l'objet de la loi Pompidou-Giscard de janvier 1973 ; en Allemagne, point n'en fut besoin, le fondement ordo-libéral de l'« économie sociale de marché » mise en place par Ehrhardt l'interdisait par avance, le principe en était inscrit dans le statut d'indépendance de la Bundesbank.

Ayant tenté sa rupture alors que la France était déjà en dehors des clous de Maastricht depuis 2003, le président Sarkozy se trouva vite en porte-à-faux et dut se résoudre à revenir à l'orthodoxie financière. L'Allemagne n'avait certes pas plus respecté les critères mais Schroeder avait pris le « bon » virage avec les plans Hartz de flexibilisation et de baisse des coûts salariaux. Le président français avait tenté le coup ultra-libéral de Reagan-Thatcher dans un contexte totalement hostile, l'appartenance de la France à la zone euro la contraignant à tenter de respecter les critères de Maastricht alors même qu'elle ne disposait plus de l'arme monétaire en face de la nouvelle Grande crise qui faisait dérapier les finances publiques. À l'opposé, les EU de Reagan disposaient du dollar, qui leur a permis le « *benign neglect* », c'est-à-dire l'indifférence aux « déficits jumeaux », celui des paiements extérieurs et celui du budget. Quant à la G-B de Thatcher, elle pouvait s'appuyer sur la *City* et le pétrole de la Mer du nord.

De plus, dans les années 80-90, la filiation hayékienne des politiques structurelles fait rois les marchés financiers, tandis que l'anti-fiscalisme de l'économie de l'offre appelle à toujours « moins d'impôts sur les riches, qui créent la richesse » (S. Dassault). Contrairement aux espoirs de l'économie de l'offre, dans cette économie financiarisée, l'enrichissement passe par la constitution de patrimoines fictifs, au sens où leur valeur repose sur les plus-values potentielles attachées à leur vente et non sur les revenus « d'activité » qu'ils pourraient générer. Les banques prêtent alors à découvert dans la perspective de capter une partie des dites plus-values, et ainsi grossissent ces « bulles de savon gonflées d'argent nominal » (curé Meslier, cité par Marx). Et quand les bulles éclatent, aucune richesse ne part en fumée qui n'était déjà de la fumée. La stratégie ultra-libérale est totalement inefficace dans la dimension réelle de l'économie.

Totalement hors de propos, la « sarkonomics » n'était donc pas soluble dans l'euro. Néanmoins, fidèle à l'idée que tout découlait de la baisse des impôts, le président Sarkozy tenta de privilégier la baisse des dépenses : RGPP, etc. Cependant, il ne put en réalité que constater la résistance des dépenses et dut augmenter les impôts, les multiples hausses de ces dernières années apparaissant à chaque fois insuffisantes. D'où la succession de plans d'austérité et le saupoudrage de taxes et impôts nouveaux. À moins de se renier totalement et explicitement, le candidat Sarkozy ne peut proposer que de continuer dans la voie jusque-là suivie par le président, son discours privilégiant donc la baisse des dépenses. Mais s'il était réélu, il devrait aggraver l'austérité par de nouvelles hausses d'impôts inéluctables dans le contexte de généralisation des plans d'austérité pour tenter de résoudre la crise de la dette. La crise qui vient va à la fois accroître les besoins de protection sociale et réduire les rentrées fiscales.

Il semble qu'il s'y prépare, la crise lui servant paradoxalement d'alibi et d'aveu. Alibi : s'il n'y avait eu cette crise de 2008, sa stratégie aurait réussi, la crise imposant maintenant de rétablir les équilibres financiers, suivant le schéma macroéconomique classique de « l'offre » selon lequel la baisse des dépenses permet de ne pas augmenter les impôts et de libérer la croissance qui induira les rentrées fiscales nécessaires pour rétablir l'équilibre budgétaire. Aveu : la crise n'autorisait donc pas de parier sur les baisses d'impôts, la stratégie était mauvaise ; certes, l'aveu n'est qu'implicite car, dit le libéral, la crise n'était pas prévisible, ayant des causes externes à l'économie, mais le vrai économiste, lui, savait qu'elle l'était.

En cohérence avec le credo initial, il est donc logique d'insister d'abord sur la baisse des dépenses, mais c'est là s'attaquer de front à la redistribution et au salaire socialisé. Loin de faire le bonheur du « peuple » comme produit joint de celui des riches, réélu, le prétendu « candidat du peuple », des classes moyennes, en serait le fossoyeur. D'autant qu'il se propose de frontaler structurellement le peuple suivant deux axes d'attaque jusque là abordés par divers biais : la flexibilisation du marché du travail (fin explicite des 35 heures, précarisation des emplois des jeunes, etc.) et la mise en cause des corps intermédiaires (les syndicats principalement).

La social-démocratie peut alors apparaître comme une alternative à l'impasse ultra-libérale, mais son arrière-plan ordo-libéral révoque en doute sa crédibilité.

*b- Celui qui dit des mensonges : l'ordo-libéralisme et l'illusion socio-démocrate*

Selon le candidat président, le candidat socialiste ne serait pas crédible : "*Monsieur Hollande ne respecte pas les Français quand on est libéral à Londres et socialiste à Paris*". Cette

accusation repose sur le déni de la possibilité de se prétendre à la fois ennemi de la finance (socialiste) et respectueux de l'initiative privée (libéral). Le libéralisme classique ne le permet pas, en effet, mais c'est bien cette opposition que veut dépasser l'ordo-libéralisme.

Dans le discours de F. Hollande, la redistribution n'est pas la cause des maux qui frappent le pays, ni évidemment les 35 h ou la rigidité du marché du travail. On peut y trouver deux grandes explications de ces maux : la finance et l'austérité qui toutes deux cassent la croissance et grèvent les budgets publics.

1. « *Mon ennemi, c'est la finance* », a-t-il proclamé au Bourget. Mais attention, pas la finance en général, seulement la finance spéculative, celle qui parasite le travail et la création de richesse et qui met à bas l'édifice social. Il a ainsi expliqué à Londres qu'il se garderait bien de s'en prendre à la saine activité bancaire, celle qui accompagne le jeu normal du marché.

F. Hollande entend donc séparer finance et spéculation, ou plus exactement la banque, qui serait utile, et la finance, qui, spéculative, serait nocive. C'est là une vieille histoire qui remonte à l'antiquité grecque. Alors qu'en son temps Platon s'indignait que l'enrichissement, n'allant pas nécessairement aux citoyens vertueux, sape les valeurs de la cité et proposait la solution communiste, Aristote, en bon social-démocrate, préféra chercher à concilier justice sociale et marché. À cette fin, il distingua deux chrématistiques (art de la recherche de l'enrichissement monétaire) : l'une « naturelle », tel le commerce de marchandises, légitime car favorisant le bon fonctionnement économique de la cité ; l'autre, « pure », le commerce d'argent pour faire de l'argent, illégitime car corruptrice des valeurs fondatrices de la vie sociale.

Cette distinction fut reprise par les théologiens du moyen-âge. Alors qu'Augustin avait fait de l'usure (le prêt à intérêt) un péché capital, le développement des villes et des foires, à partir du 10<sup>ème</sup> siècle, s'accompagna de celui de ladite usure, ce qui amena l'Église à canoniser son interdiction par le deuxième concile du Latran (1139). Mais les affaires continuaient d'aller leur train et Thomas d'Aquin entreprit de réconcilier l'irrépressible montée de l'argent (et de l'usure) et les valeurs chrétiennes. Il maintint la condamnation de l'usure en tant que telle, mais il considéra qu'il fallait bien dédommager le prêteur du dol subi à la suite de la séparation d'avec son bien. L'intérêt n'était pas le produit du commerce, rémunéré par le partage du profit, mais la compensation de la « préférence pour la liquidité », comme dirait Keynes. La doctrine sociale de l'Église s'est constituée dans cette ligne : oui à l'argent utile, qui fait fonctionner le marché, non à l'argent corrupteur, à l'argent qui fait de l'argent sans cause réelle.

Inscrit, on l'a vu, dans la continuité de cette doctrine chrétienne sociale, l'ordo-libéralisme réfute la finance qui met à mal la cohésion sociale. Quand F. Hollande dit qu'il entend éradiquer la mauvaise finance, produit de l'économie financière, et garder la banque, bonne puisqu'elle finance l'économie de marché, qu'il accepte, il est ordo-libéral.

Afin de vaincre l'ennemi, l'idée est de commencer par séparer banque de dépôt et banque d'affaires, à l'instar du Glass-Steagall Act de 1933 aux É-U. Cette doctrine ancienne, qui remonte au moins au 19<sup>ème</sup> siècle et au banquier Germain, renaît en fait à chaque grande crise du capitalisme, quand la course échevelée au profit pousse la finance à prendre les risques les plus extrêmes. La crise financière de 1929 avait bien des traits de celle commencée fin du 19<sup>ème</sup> avec la crise de la première mondialisation. Et la crise financière de 2008 a bien des traits de celle de 1929 : la dynamique des subprime des années 2000, spéculation immobilière,

reproduit celle des prêts hypothécaires des années 20, spéculation foncière, avec le même résultat, un krach boursier. Et revoilà le Gass-Steagall Act.

Pourtant il n'a fondamentalement rien empêché avant son abrogation par W. Clinton en 1999, abrogation qui a certes ouvert les vannes pour gonfler la bulle des subprime, mais c'était d'abord une tentative de sortir par le haut de la bulle internet des années 90 proche d'éclater (ce qu'elle fit dès l'année suivante). La finance prend tous les risques spéculatifs quand le financement de l'économie réelle n'est plus profitable. Réguler la finance spéculative c'est empêcher la recherche du profit, c'est-à-dire s'attaquer à sa base, le rapport capitaliste. Dans le capitalisme industriel, la norme de profit financier est bornée par la productivité réelle de l'économie et il n'est pas grand besoin de réguler la banque d'affaires ; dans ce cas la régulation fonctionne ! Par contre, quand la crise du profit industriel, crise réelle, conduit à la financiarisation de l'économie, c'est-à-dire à la gestion des entreprises sur critères financiers dans un cadre mondialisé, les banques ne prélèvent plus une part du profit existant, mais elles le créent en captant de la valeur partout où c'est possible et par quelque méthode que ce soit. Dès lors, il n'y a plus de norme de profit autre que le maximum possible, fixé par convention : si d'autres font 10%, tâchons de faire aussi bien ou mieux, et on arrivera, pourquoi pas, aux 40 % que Louis XIV réclamait à Colbert, au motif que c'était ce que faisaient les hollandais. Et, autre conséquence, toute régulation sérieuse devient impossible.

Dans la vraie vie, celle du capitalisme, qu'il soit industriel ou financier, on ne peut pas séparer une économie réelle aidée de la « finance naturelle », pilotée par le marché, d'une pure économie financière parasitaire, que l'on pourrait réguler. C'est ce qui distingue Marx de Keynes, qui, bien que plus radical que les ordo-libéraux, s'en tenait à l'euthanasie du rentier, sans aller jusqu'à la suppression du rapport capitaliste. L'expérience confirme qu'il est impossible de contenir la spéculation sans en abolir le cadre. Prenons l'exemple de la fin du règne de Louis XVI. L'arrêt du Conseil du roi du 7 août 1785 avertit du danger des ventes à découvert et les interdit, car elle mettent « au hasard les fortunes de ceux qui ont l'imprudence de s'y livrer, détourne les capitaux de placements plus solides et plus favorables à l'industrie nationale, excite la cupidité à poursuivre des gains immodérés et suspects, substitue un trafic illicite aux négociations permises et pourrait compromettre le crédit dont la place de Paris jouit à si juste titre dans toute l'Europe. » Et par son arrêt du 14 juillet 1787, le Conseil renonce : ce n'est pas « par la surveillance directe de Sa Majesté et celle de son Conseil que l'agiotage peut être arrêté... Semblables à ceux dont les actions sont contraires aux lois, [les agioteurs] doivent être abandonnés aux remords, à la honte, et aux malheurs que, malgré quelques exemples rares, entraînent tôt ou tard des spéculations auxquelles une extrême avidité ne permet pas de mettre de mesures... » *Nihil novi sub sole* ! Il n'est que de constater, dans la dernière décennie, l'impuissance des autorités de régulation à faire aboutir les multiples tentatives d'encadrement de l'activité bancaire : Bâle II et III, paradis fiscaux, etc.

Au total, cette vieille idée de séparer finance économique et finance spéculative est une vue de l'esprit. Il en est hélas de même de l'autre volet du projet, mener une politique industrielle de croissance sans sortir de l'euro de Maastricht, parangon de construction institutionnelle anti-sociale.

2. « Si l'Europe n'est pas capable d'avoir une politique de croissance, nous n'atteindrons pas les objectifs de réduction des déficits ». Cette déclaration de F. Hollande (France 2) indique bien le poids de la contrainte de l'euro sur sa stratégie macroéconomique consistant à concilier équilibre des finances publiques et redistribution. Pour être juste, la hausse de l'impôt devra peser sur les classes moyennes supérieures et surtout sur les riches, c'est-à-dire

sur les revenus du décile supérieur, soit à partir de 5000 euros nets par ménage, selon l'INSEE. Mais pour qu'elle puisse financer les dépenses d'infrastructure et de formation-innovation-recherche qui relanceront l'activité, selon un schéma de croissance endogène rappelant celui de Lisbonne 2000, il ne faudra pas qu'une austérité généralisée dans toute la zone tire la croissance vers le bas et que le freinage induit des rentrées fiscales ne fasse capoter le plan.

Le projet de Hollande implique donc une initiative européenne de croissance coordonnée, ce que Delors avait fait espérer dans les années 80 puis 90 pour faire passer Maastricht. L'idée keynésienne en termes des mécanismes mis en jeu, est remise sur le devant de la scène par la non-reprise spontanée de l'activité depuis 2009. Il faut soutenir la croissance et donc écarter l'austérité qui ferait s'enfoncer encore plus dans la crise, mais sans déficit budgétaire, la situation de la dette ne le permettant pas.

La volonté du candidat socio-démocrate de rouvrir le débat sur le Pacte budgétaire qui vient d'être conclu et déjà largement ratifié commence d'être entendue en Europe, y compris par les dirigeants allemands. Car la crise de l'euro, qui semblait ces dernières semaines s'éloigner à mesure que les plans d'austérité se mettaient en place en se durcissant et rassuraient « les marchés », revient en force : les prévisions de réduction des déficits sont revues à la baisse, l'Espagne a eu du mal à placer son dernier emprunt, les taux d'intérêt sur la dette montent et accroissent les écarts avec l'Allemagne, y compris pour la France, etc.

Mais cela ne peut pas réellement déboucher sur des avancées concrètes, pas plus que l'insertion de l'ajout croissance au Pacte de stabilité négocié à Amsterdam, qui permit à Jospin de le ratifier sans ciller, en 1997. Cela nécessiterait un gouvernement économique de l'Europe, un budget de l'UE, des euro-obligations, etc., toutes choses discutées depuis des années, mais qui n'avancent pas, parce qu'elles ne peuvent pas avancer. La construction monétaire européenne est bancal dès le départ, puisque l'euro est une monnaie sans État, sans pouvoir politique institué pour le gérer. En fait, comme dans tout système monétaire international, la main qui tire les ficelles est celle du pays économiquement le plus fort, celui qui exporte et a les moyens d'imposer ses conditions pour financer les relations internationales. Ici, c'est celle de l'Allemagne, comme cela apparaît de plus en plus nettement depuis que la crise de l'euro s'approfondit.

Dès lors, vouloir que la BCE finance directement les États ou que l'on émette des euro-obligations, vouloir renforcer les mécanismes de protection de l'euro (FESF, MES), etc., sans transferts de souveraineté, c'est demander à l'Allemagne d'opérer des transferts économiques sans droit de regard sur leur destination. C'est utopique, rien ne peut réellement le justifier.

L'espoir d'un fédéralisme économique et fiscal sans le fédéralisme politique que très peu d'esprits sont prêts à envisager, est une totale illusion dans le cadre des traités actuels, car ils sont faits, on l'a vu, pour contraindre les pays les plus faibles à faire les efforts de compétitivité nécessaires pour se mettre à niveau. Les réformes structurelles exigées par les pays leaders (les exportateurs) ne sont pas des conséquences non voulues de la construction de la monnaie unique, elles en expriment toute la rationalité réelle.

Là réside le mensonge du socio-démocrate qui accepte le marché, dans l'illusion que l'on peut gouverner un système selon une rationalité intellectuelle qui, aussi bien construite soit-elle, est différente de la rationalité réelle qui assure la reproduction du système. L'ordo-libéralisme est dans l'économie-fiction du marché, de rapports entre individus, qu'il veut optimiser. Alors que le système réel, capitaliste, est un système de classes, dont la rationalité est la gestion de

la lutte des classes en sorte que le système ne change pas, c'est-à-dire que les possédants le restent et que le peuple fasse de même.

### **Conclusion**

Les deux candidats néo-libéraux en question ici font tous deux l'impasse sur la question de l'euro, l'un parce qu'il sait bien qu'il est le corset par lequel il peut contraindre les ennemis de classe, l'autre parce qu'il croit que bien gouverné il permettra de libérer le peuple. L'un ment effrontément, l'autre dit un (gros) mensonge.

La sortie de crise n'est pas dans la bataille idéologique entre deux néo-libéralismes, mais dans le renversement du rapport de classes. Derrière le marché il y a le capital, dont la logique, la loi, va toujours contre le peuple à la fin, parce qu'on n'y sort de la crise qu'en faisant payer le peuple, hier par par la déflation et la guerre, aujourd'hui plutôt par un marasme prolongé, à la japonaise. Mieux vaut oublier la socio-démocratie moderne et revenir à la vraie, l'archaïque, afin de profiter de la crise pour aller vers autre chose, pas pour gérer l'existant. Par exemple en instituant un pôle bancaire et financier public, en se remettant dans les pas du CNR à la Libération. Mais cela ne sera possible qu'au niveau européen. Quand la crise aura fait imploser l'euro de Maastricht, la reconstruction rationnelle d'une UE républicaine et sociale sera possible.

\* Mes remerciements pour ses commentaires vont à mon ami et néanmoins collègue Daniel Garcia, à qui je dois cet épigraphe.